



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 117514

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui indiquer les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin d'améliorer la coordination entre les mairies et les établissements scolaires, afin de mieux informer les jeunes de seize ans sur l'obligation de se faire recenser en vertu du code du service national.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117514

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1185